

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir :
N° d'entreprise (sauf
constitution), nom, forme
juridique, siège(s) (rue, n°, code
postal, localité)

Déposé / Registre

24 Juin 2018

N° d'entreprise : **0461 676 646**

Dénomination

(en entier) : **Comité régional de Bridge de Bruxelles-Capitale et
Brabant Wallon**

(en abrégé) : **BBBW**

Forme juridique : **ASBL**

Adresse complète du siège : **RUE DE TERVAETE 65 - 1040 BRUXELLES**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

**Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS - DEMISSIONS - NOMINATIONS ET
REELECTIONS**

SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18/6/2015

Modification de statuts

1-La proposition d'adaptation des statuts est approuvée à l'unanimité :

*Article 8. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de membres adhérents, six au moins, neuf au plus, nommés sur présentation des membres effectifs par l'assemblée générale des membres effectifs et en tout temps révocables par elle.

Les mandats sont répartis entre Bruxelles Capitale et le Brabant Wallon en proportion des membres adhérents." - Ces mandats sont renouvelables par un roulement s'opérant tous les ans et par tiers (arrondi à l'unité supérieure), de telle sorte que sans réélection un administrateur ne reste en fonction plus de trois ans. Le reste de l'article demeure inchangé.

SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2018

L'assemblée générale débute à 19h30 sous la présidence de Mr. Alain Ramboux,

Sont présents : Jacqueline Lemmens-Trésorière, Lydia Wildiers, Christian Gilson, administrateurs.

Présents : Philippe Roy, représentant l'UAE, le Primerose, le BCOB et UVBC, Georges Jamin, pour le Phénix, Michel Tourville, pour la Dyle et l'Argayon, André Ansotte, pour Atelier LLN, Beauvechain, Mains tendues, Waterloo et Smohain, Réginald Delacroix, pour la Basilique, Alain Ramboux avait les procurations du Charles-Quint, de l'Hirondelle et représentait le VOBC, Christian Gilson représentait les 3 Clés, le Bercuit et Wavre.

1-Le PV de l'AG de 2017 a été approuvé. Un PV sera envoyé à André Ansotte.

2-Les rapports du Président, du Responsable des compétitions, de la Trésorière, et de la Commissaire aux comptes ont été écoutés et n'ont demandé aucune remarque.

3-Les comptes de l'exercice écoulé ont été approuvés ainsi que la décharge aux administrateurs.

4-Le budget pour la saison 2018/2019 a été approuvé.

Recherche d'un vérificateur aux comptes selon l'Art 16 des statuts.

5- DEMISSIONS - REELECTION ET NOMINATIONS :

DEMISSIONS : administrateurs démissionnaires entre 2015 et 2018 :

André Ansotte - Philippe Coenraets Zvi Engel, Pascal Labye, Michel Lefebvre, Philippe Rebuffat et Dominique Rotsaert-Manise.

REELECTIONS : Alain Ramboux, Jacqueline Lemmens, Dominique Stuyck, Jean-Claude Goffaux, Lydia Snoeys-Wildiers.

ELECTIONS :

Christian Gilson - né à Uccle le 20 mars 1958 - Rue Basse-Vaux 35/B - 5140 Sombrefe

Christiane Brassine - Née à Uccle le 2 août 1939 - Chaussée de Tervueren, 95/C22 - 1410 Waterloo

Patrick Rosier - né à Bourges (France) le 30 septembre 1943 - Avenue Henri Feuillien,45 - 1083 Bruxelles

Philippe Roy - Né à Schaerbeek le 14 novembre 1955 - Rue du Vallon,10/001 - 1332 Rixensart.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).